

NOTE DE SERVICE

Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu
Respect | Intégrité | Engagement



DESTINATAIRE : Service des travaux publics de St-Jean-sur-Richelieu

DATE : Le 18 juin 2024

OBJET : Méthode de déneigement par la gauche

Bonjour,

Dans les années passées, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu a rapporté à plusieurs reprises que la pratique de déneigement à gauche mettait à risque nos citoyens sur les routes de la municipalité. Vous trouverez ci-dessous, les raisons principales pour lesquelles le Service de police est en faveur du déneigement à droite :

- Risques accrus d'accidents entre véhicules aux intersections par absence de visibilité en milieu de chaussée, obligeant les automobilistes à avancer à l'aveugle dans l'intersection pour voir si un véhicule s'en approche;
- Risques accrus d'accidents véhicule/piéton aux intersections en raison du manque de visibilité en milieu de chaussée, d'autant plus en zone scolaire où les enfants doivent souvent contourner ces remblais dans les voies de circulation;
- Manque d'espace de stationnement en bordure en raison des remblais de milieu de chaussée, obligeant les résidents à se stationner illégalement sur les trottoirs ou nuisant à la circulation, ce qui fait accroître les risques pour les piétons devant contourner ces véhicules dans les voies de circulation ou pour les véhicules, incluant ceux d'urgence, voulant circuler sur la voie publique entravée et emmenant l'émission de nombreux constats d'infraction aux résidents de ses secteurs;
- Risques accrus d'accidents lorsque la chaussée se retrouve glacée par temps de redoux lorsque ces remblais fondent en partie et gèlent à nouveau directement en milieu de chaussée.
- Les résidents de ces secteurs et déneigeurs privés utilisent à profusion ces terre-pleins de neige pour déneiger leur entrée privée, faits souvent difficiles à prouver ou observer pour l'application du règlement municipal l'interdisant.
- Patrouille et surveillance du territoire moins efficace dans les secteurs avec terre-pleins surchargés de neige (visibilité d'un seul côté de rue).
- Augmentation des délais dans les déplacements d'urgence dans les secteurs concernés, car la visibilité est largement réduite aux intersections et les usagers ne sont pas en mesure de voir les véhicules d'urgence avec gyrophares en fonction aux intersections. Un excès de prudence est requis et par le fait même un ralentissement dans les déplacements d'urgence.

Considèrent l'ensemble des raisons énumérés ci-haut, celle-ci ayant un impact sur la sécurité des citoyens qui utilisent le chemin public, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu appuie la décision pour le déneigement à droite.

Salutations,

Julie-Maria Lang
Directeur-adjoint
Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu

JML/JP